

FICHE TECHNIQUE

SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES Réf : 26

Le support ci-dessous regroupe les rubriques suivantes :

- Présentation générale
- Mode d'emploi
- Conseils de sécurité
- Précautions

Spirales anti-moustiques

Les spirales offrent une protection contre les moustiques de toutes espèces dont le moustique tigre. La durée d'action est de 4 h par spirale.

Ce pack contient : 5 spirales doubles (à détacher), un socle métallique.

Utilisation : EXTÉRIEUR.

Composition : Pyrèthre 0,25 % (sans nitrate de potassium).

Mode d'emploi

- 1/ Séparer les spirales sans les casser.
- 2/ Fixer l'une d'elles sur le support métallique. À l'aide d'une allumette ou d'un briquet, enflammer l'extrémité de la spirale, puis éteindre la flamme immédiatement en soufflant dessus. La spirale va se consumer lentement et protéger la zone environnante.



Pour plus de propreté, placer la spirale sur une soucoupe afin de récupérer les cendres. Lorsque la spirale est totalement consommée, retirer le support métallique et le conserver pour les utilisations suivantes.

Les spirales DECAMP' s'utilisent aussi comme recharge pour le kit « Spirales anti-moustiques + soucoupe à cendres ». Dans ce cas suivre le même mode d'emploi mais déposer la spirale directement dans la soucoupe sans le support métallique.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Les spirales sont exclusivement adaptées à l'extérieur. Tenir hors de portée des enfants. Éloigner les spirales des matières inflammables. Éviter l'inhalation excessive de la fumée. En cas de contact avec les yeux rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poison le plus proche et lui montrer l'emballage. Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Se laver les mains après manipulation.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Insecticide solide TP18 à usage domestique.

Contact en cas d'urgence : appeler le 15 ou le centre anti-poison le plus proche.

Élimination : Éliminer le produit usagé en déchetterie, ne pas mettre au tri sélectif ni dans les ordures ménagères.

Date limite d'utilisation : 3 ans.

Nom et adresse du détenteur du produit enregistré : Yanco Ltd. 1 Estuary Banks, Estuary Commerce Park, South Liverpool. L24 8RQ. England.



Composition : Pyrethrin 0,25 %
N°CAS 8003-34-7

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ATTENTION

Formule déposée au centre Anti-Poison de Paris. Tél : 01 40 05 48 48



215, Avenue de la Roche Parnale
ZI Motte Longue
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 75 02



3355660000264

• Remarque(s) supplémentaire(s) :